



VILLE  
de  
MONTBONNOT  
SAINT-MARTIN  
(38330)

N° 01\_01\_2025\_006

<i>Nombre de conseillers</i>	
<i>En exercice</i>	29
<i>Présents</i>	25
<i>Votants</i>	29
<i>Nombre de voix pour</i>	29
<i>Nombre de voix contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0
<i>NPPV</i>	0

**OBJET :**

**Convention de partenariat  
entre l'EIRAD  
et la commune de  
Montbonnot-Saint-Martin**

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet  
[www.montbonnot.fr](http://www.montbonnot.fr) et inséré  
au registre des délibérations de  
la commune de Montbonnot-  
Saint-Martin

République Française  
Département de l'Isère  
Arrondissement de Grenoble  
Canton de Meylan

Envoyé en préfecture le 30/01/2025  
Reçu en préfecture le 30/01/2025  
Publié le  
ID : 038-213802499-20250128-01\_01\_2025\_006-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt cinq

le mardi 28 janvier

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21 janvier 2025

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mmes Caroline HALLE, Marie-Béatrice MATHIEU, Virginie SONJON, Adjointes - MM. Roger BOIS, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIERES, Gilles FARRUGIA, Adjoint. Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Christine CARBONE, Marie-France CARRE, Catherine FAVAND, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI, Nathalie THIBAUT - MM. Jean-Franck BARONI, Claude BAUSSAND, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Mmes Laurence LE BARRILLEC (pouvoir à Gilles FARRUGIA), Nadine HEILLIETTE (pouvoir à Alain MAFFET) - MM. Paul KLEIN (pouvoir à Patrick DESCHARRIERES), Xavier VIGNON (pouvoir à Roger BOIS).

*M. Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.*

Madame Caroline HALLE, adjointe à l'environnement, l'agriculture et les énergies, demande au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention jointe, avec l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication.

Le Conseil Départemental de l'Isère, par sa délibération du 28 avril 2023 a souhaité redéfinir le niveau d'intervention de son opérateur l'EIRAD, sur le moustique-tigre.

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération de ces moustiques invasifs et nuisibles, les actions menées concernent notamment le traitement des avaloirs des eaux pluviales de la commune.

Cette convention fixe les conditions pour la mise en place d'un programme de contrôle des populations de moustique-tigre.

**Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.**

La secrétaire de séance,  
Marie-Béatrice MATHIEU



*Annexe : Convention de partenariat*

Fait à Montbonnot-Saint-Martin,  
les jour, mois et an susdits  
Le Maire,  
Dominique BONNET

